

PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE RECONDUCTION DU 10 AVRIL 2012

0. Procédures d'ouverture

0.1 Ouverture à 12h29

Proposée par Jean-Michel Savard

Appuyée par Louis-Philippe Véronneau

Adoptée à l'unanimité

0.2 Præsidium

Que Keena Grégoire et Janielle Dubreuil soient respectivement président et secrétaire de l'Assemblée Générale.

Proposée par Jean-Michel Savard

Appuyée par Éli Jolicoeur

Adoptée à l'unanimité

0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposition d'ordre du jour:

0. Procédures d'ouverture

0.1 Ouverture

0.2 Præsidium

0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

0.4 Lecture et adoption des derniers procès-verbaux

0.5 Avis de motion

1. Reconduction

2. Positionnement

2.1 Interne

2.2 Externe

3. Procédures de clôture

3.1 Questions à l'exécutif

3.2 Varia

3.3 Levée

Proposée par Thomas Davignon

Appuyée par Jacques-Yves Roy

Adoptée à l'unanimité

0.4 Lecture et adoption des derniers procès-verbaux

Que l'on adopte tel quel le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 03 avril 2012.

Proposée par Louis-Philippe Véronneau

Appuyée par Simon Plante

Adoptée à l'unanimité

0.5 Avis de motion

Déposé par Jonathan Berthiaume

Que les cours de technique policière des trois années soient exclus de la grève à partir du mercredi 18 avril.

1. Reconduction

Que l'on accorde à Simon Tremblay-Pépin un temps de présentation sur la question du remboursement proportionnel au revenu (RPR) et ainsi que sur l'endettement étudiant.

Proposée par Louis-Philippe Véronneau

Appuyée par Gabrielle Bellemare

Adoptée à majorité

Considérant que la mesure annoncée le 05 avril par la ministre ne répond aucunement aux revendications de campagne de la SOGÉÉCOM;

Que la SOGÉÉCOM dénonce la mesure qui favorise l'endettement étudiant annoncée par la ministre le 05 avril 2012;

Que la SOGÉÉCOM poursuive la grève selon les modalités adoptées aux précédentes Assemblées Générales;

Que la prochaine Assemblée Générale de reconduction soit convoquée dans les trois jours ouvrables suivant une offre raisonnable du gouvernement.

Proposée par Jean-Michel Savard

Appuyée par Guillaume Rousseau

Proposition d'amendement :

Qu'on ajoute « Que les cours de technique policière soient exclus du mandat de grève à compter du 11 avril, advenant la reconduction. »

Proposée par Jonathan Berthiaume

Appuyée par Annie-Kim Joanis

Appel de la décision de recevabilité de l'amendement - Demandée par Amnay Ziani

La proposition d'amendement est jugée irrecevable à majorité.

Pour : 477 Contre : 329 Abstention : 95

Proposition d'amendement :

Qu'on ajoute « Que l'on définisse une offre raisonnable telle qu'une offre proposant la gratuité scolaire, l'abolition des frais afférents et son application. »

Proposé par Mathieu B. Girard

Appuyé par Béatrice Gervais

Procès-verbal de l'Assemblée Générale spéciale de reconduction de grève du 10 avril 2012

Proposition dilatoire de question préalable :

Proposée par Hélène Vallée

Appuyée par Dali Lavoie

Adoptée à majorité

Sur la proposition d'amendement :

Battue à majorité

Proposition d'amendement :

Que le cours de deuxième année de soins infirmiers en microbiologie soit repris à partir du vendredi 13 avril.

Proposée par Stéphanie Dagenais

Appuyée par Stéphanie Dubois

Proposition dilatoire de question préalable :

Proposée par Stéphanie Dubois

Appuyée par Dali Lavoie

Adoptée à majorité des 2/3

Sur la proposition d'amendement :

Battue à majorité

Proposition d'amendement :

Que l'on définisse une offre raisonnable telle qu'une offre proposant l'annulation de la hausse de 2012 et de 2007 ainsi que le gel des frais de scolarité au niveau de 2007.

Proposée par Gabrielle Bellemare

Appuyée par Louis-Philippe Véronneau

Proposition de sous-amendement :

Qu'on ajoute à la fin de la proposition d'amendement : « dans une perspective de gratuité scolaire ».

Proposée par Stéphanie Dubois

Appuyée par Emmanuel Marier-Tétrault

Proposition dilatoire de question préalable :

Proposée par Nicolas Dionne

Appuyée par Amnay Ziani

Adoptée à majorité des 2/3

Sur la proposition de sous-amendement :

Battue à majorité

Pour : 442 Contre : 452 Abstention : 85

Proposition privilégiée de vote immédiat sur la proposition d'amendement :

Proposée par Stéphanie Dubois

Procès-verbal de l'Assemblée Générale spéciale de reconduction de grève du 10 avril 2012

*Appuyée Charles Lachapelle
Adoptée à majorité*

Sur la proposition d'amendement :

Adoptée à majorité

Pour : 538 Contre : 471 Abstention: 45

Retour sur la proposition principale telle qu'amendée :

Que la SOGÉÉCOM dénonce la mesure qui favorise l'endettement étudiant annoncée par la ministre le 05 avril 2012;

Que la SOGÉÉCOM poursuive la grève selon les modalités adoptées aux précédentes Assemblées Générales;

Que la prochaine Assemblée Générale de reconduction soit convoquée dans les trois jours ouvrables suivant une offre raisonnable du gouvernement;

Que l'on définisse une offre raisonnable telle qu'une offre proposant l'annulation de la hausse de 2012 et de 2007 ainsi que le gel des frais de scolarité au niveau de 2007.

Adoptée à majorité

Que, nonobstant un nombre inférieur à 50 000 étudiants et étudiantes en grève générale illimitée, la SOGÉÉCOM tienne une Assemblée Générale de reconduction.

Proposée par Jean-François Laurendeau

Appuyée par Gabrielle Bellemare

Appel à la décision de la présidence sur la recevabilité de la dernière proposition.

L'étudiant Jean-Michel Savard défend que le contenu de la précédente proposition ne soumet pas à la reconsidération la proposition qui l'a précède.

Appuyée par Louis-Philippe Véronneau

Adoptée à majorité

Sur l'appel à la décision de la présidence – Décision de la présidence : maintient de la proposition. Aucune opposition dans la salle.

Retour sur la proposition principale :

Battue à majorité des 2/3

2. Positionnement

2.1 Interne

Considérant que le FRAC¹ est un organisme actif et peuplé inscrit dans la charte de la SOGÉÉCOM;

Considérant qu'en temps de grève plusieurs organismes ont besoin d'un local;

Considérant que la SOGÉÉCOM possède une position s'opposant à la fragmentation des organismes de la SOGÉÉCOM dans le village des organismes;

Considérant que le partage desdits locaux n'a pas été organisé comme une collaboration entre le service d'animation et la SOGÉÉCOM;

¹ Front révolutionnaire anticapitaliste de Maisonneuve.

Considérant que le Club des Jeunes Entrepreneurs possède moins de cinq membres, qu'il n'est pas un organisme reconnu de la SOGÉÉCOM et que son occupation des locaux est illégitime et non-avenu;

Que la SOGÉÉCOM réclame l'accès au local D-2636.

Que le FRAC prenne les moyens nécessaires en ce sens.

Proposée par Simon-Julien Lacroix

Appuyée par Louis-Philippe Véronneau

Proposition d'amendement :

Qu'on ajoute à la proposition : « pacifiques et légaux » après « nécessaires ».

Proposée par Frédérik Waddell

Appuyée par Stéphanie Dubois

Battue à majorité

Retour sur la proposition principale :

Adoptée à majorité

Proposition privilégiée de passer au point 2.2 Externe.

Proposée par Gabrielle Bellemare

Appuyée par Simon-Julien Lacroix

Battue à majorité

Que l'on rétablisse les entraînements Hors-Cours du département d'éducation physique.

Proposée par Louis-Philippe Lavigne

Appuyée par Frédérik Waddell

Adoptée à majorité

2.2 Externe

Considérant que les femmes ont généralement des situations familiales ou financières plus difficiles;

Considérant que les étudiantes d'aujourd'hui deviendront, en moyenne, des citoyennes moins bien rémunérées que leurs camarades masculins et qu'elles seront donc davantage touchées par toute forme de taxation régressive;

Considérant que, par le fait-même, les femmes se trouvent, aux yeux de l'état néolibéral, réduites à l'état de sous-citoyennes – le salaire étant, dans une perspective néolibérale, une mesure du mérite citoyen;

Que la SOGÉÉCOM affirme le caractère féministe d'une lutte de fond contre toute mesure régressive et anti-sociale, notamment celle contre la hausse des frais de scolarité;

Que la SOGÉÉCOM dénonce les analyses étroites et patriarcales mises de l'avant par la FECQ qui dénonce la hausse des frais de scolarité comme un frein à la fondation d'une famille et à l'achat d'une maison, sans critiquer le caractère anti-féministe sous-jacent à la reproduction du modèle familial classique.

Proposée par Gabrielle Bellemare

Appuyée par Stéphanie Dubois

Adoptée à majorité

Que la SOGÉÉCOM revendique l'implantation d'une loi spéciale visant à réduire la taille du calendrier normal d'une session collégiale (82 jours) pour la session d'Hiver 2012.

Proposée par Frédérik Waddell

Appuyée par Herman Goulet-Ouellet

Adoptée à majorité

Que l'on fasse une plénière de 20 minutes sur la question du « front commun » avec les Fédérations Étudiantes et sur le comité de négociations conjointes.

Proposée par Jean-Michel Savard

Appuyée par Mathieu B. Girard

Adoptée à majorité

[Début de la plénière]

L'Assemblée accorde un droit de parole à Dave-Guy Despaties, membre de l'AGECRO².

[Fin de la plénière]

3. Procédures de clôture

3.1 Questions à l'exécutif

Rien à signaler.

3.2 Varia

Rien à signaler.

3.3 Levée à 16h01

Proposée par Louis-Philippe Véronneau

Appuyée par Jean-Michel Savard

Adoptée

² Association Générale des Étudiant-e-s du Collège de Rosemont.